Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau de la vie scolaire étudiante et de l'insertion** **19 avenue du Maine** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2017-673** **09/08/2017**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :
DGER/SDPFE/2017-232 du 16/03/2017 : résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : remplacement de la déléguée titulaire des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement Services de la formation et du développement Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelles Agricoles

Textes de référence : circulaire DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 02/10/2013.

Au terme de la procédure prévue par la circulaire **DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 2 octobre 2013**, Rebecca TROMPETTE avait été élue déléguée titulaire des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA) lors de la réunion annuelle du Conseil National des Délégués des Élèves et Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP) le 25 janvier 2017 à Rambouillet.

Sa démission entraine son remplacement dans ses fonctions par sa suppléante Liz DARMON (LEGTA de Carcassonne - Occitanie). Victor MATTEACCIOLI (LEGTA de Sartène - Corse), dont la candidature était arrivée en troisième position des suffrages exprimés, devient son suppléant.

Conformément à la circulaire précitée, prévoyant le renouvellement des délégués siégeant au CNEA par moitié chaque année, sont ainsi élus au CNEA pour 2 années :

Titulaire
Liz DARMON LEGTA de Carcassonne - Occitanie

Suppléant
Victor MATTEACCIOLI LEGTA de Sartène - Corse

Pour rappel, les deux autres représentants élus au CNEA en 2016 sont :

Titulaire
Damien IJEWSKI LEGTA de Château Salins – Grand Est

Suppléante
Fiona BONNEAU LEGTPA de Magnac Laval – Nouvelle Aquitaine

Pour le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Et par délégation,

Le Directeur Général de L'Enseignement et de la Recherche

Philippe VINÇON